

C3 Tourisme durable

Développer et promouvoir un tourisme conforme au principe du tourisme durable : le Parc améliore l'accès, le cadre paysager, l'information, les activités à mener sur les sites touristiques. Il offre une plateforme de concertation pour les acteurs concernés et veille à optimiser les collaborations avec les organisations touristiques de la région.

DESCRIPTIF

La pratique du tourisme et des loisirs de plein air est une réalité dans la région : la période Covid a montré les possibilités de respiration qu'offre la région. Elle a également mis en évidence ses spécificités : tourisme d'excursion, public régional. La pandémie a également fait ressortir les besoins d'agir pour limiter les conflits d'usage et d'améliorer les accès aux lieux de détente et de loisirs en nature. Le réchauffement climatique pousse à réorienter ces activités, longtemps concentrées sur l'hiver, sur la belle saison également.

Ce projet se concentre sur les conditions cadres permettant d'améliorer la durabilité du tourisme dans la région et d'accompagner la transition nécessaire : amélioration des accès, de l'information, des activités proposées, des offres, propositions d'alternatives aux activités hivernales, renforcement de la collaboration avec les organisations touristiques, etc.

A noter que les autres projets du Parc contribuent fortement à ces conditions cadre, notamment l'accompagnement des prestataires touristiques pour améliorer la durabilité de leurs offres et activités (voir projet C.2 « Transition de l'économie régionale »).

Contribution aux effets du Parc mentionnés dans sa Charte

Ab. Intégrer la prise en compte de la biodiversité en minimisant l'impact des activités humaines.

- Les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité sont discutées et adoptées par les nombreux acteurs concernés.

Cc. Accompagner les prestataires touristiques dans la création et l'adaptation d'offres répondant aux principes du tourisme durable.

- Le territoire du Parc est une région attractive pour tous.

Dc. Mettre en lumière lieux et savoir-faire emblématiques par des offres culturelles mobilisatrices.

- Le Parc contribue à faire connaître l'histoire et les spécificités de la région mais aussi élargit la réflexion sur des enjeux plus globaux.

Dd. Susciter un sentiment d'appartenance à la région en valorisant projets et acteurs par une communication proactive.

- Le Parc est mieux connu du public des agglomérations proches.

Fa. Participer aux stratégies et projets de la région en complémentarité avec les autres institutions.

- Les communes et organisations partenaires s'appuient sur le Parc pour agir et innover dans les domaines liés à la durabilité.

Importance du projet pour le Parc

L'augmentation des fréquentations, l'irrégularité des activités hivernales, le développement de nouvelles activités représentent une opportunité mais aussi une nécessité de proposer plus de durabilité à ce secteur d'activités économiques.

Lien avec d'autres projet

B3 Paysage et patrimoine rural

C1 Climat

C2 Transition

C4 Economie de proximité

D2 Animations pour enfants

D4 Communication

F1 Partenariats

ETAT DU PROJET

Le projet « Tourisme durable » est réajusté pour donner suite à la nouvelle Charte mais aussi suite à des changements externes : augmentation des fréquentations depuis la pandémie, aléas des activités de loisirs hivernaux en raison du réchauffement climatique.

Il est ainsi élargi par rapport au projet « Tourisme » de la précédente convention-programme. Il cherche à apporter des réponses aux défis posés par les changements structurels et propose de se concentrer sur les conditions cadre locales qui permettent d'apporter plus de durabilité à cette activité économique, en travaillant entre autres sur le renforcement de l'accès aux sites via les transports publics, une bonne information et une bonne signalétique (guidage et gestion des visiteurs).

Attractivité, accès et qualité des sites touristiques

Une des raisons de la création de l'association « Parc régional Chasseral » à la fin du siècle passé était d'améliorer la qualité de l'accueil des sites touristiques, sur le massif du Chasseral. Après plusieurs années de travail, l'appui du Parc aux communes de Nods et d'Orvin pour gérer le stationnement dans le secteur des Prés-d'Orvin est abouti en 2023. Une autorisation provisoire a été délivrée sous réserve de l'élaboration d'une planification touristique spéciale lancée en juillet 2023 avec la participation du Parc.

L'accès au Chasseral a bénéficié de l'appui du Parc pour la mise en place d'une ligne de bus entre Nods et le sommet (à noter que l'exploitation de la ligne est financée en dehors de cette convention-programme) ainsi qu'entre Saint-Imier et Chasseral depuis 2022. Des comptages automobiles ont été effectués trois années de suite par les Ponts et chaussées et les données sont exploitées par le Parc pour élaborer des stratégies d'amélioration de l'accès. Depuis 2022, plusieurs séances à ce sujet se sont tenues et le Parc en assure à présent la coordination.

Le site de La Vue-des-Alpes est également en développement touristique. Un groupe de travail a été mis en place par la commune et le Parc y est associé. Le projet Art-en-

Vue soutient les réflexions menées (voir projet D3 « Médiation territoriale »). Des idées plus spécifiques de passerelle par-dessus la route cantonale, de mise en place de boucles de randonnées ou encore de valorisation des bâtiments de montagne associatifs sont déjà en cours de réflexion. Notons des premiers essais pour mettre en place une desserte de transport public en hiver (NordicBus).

L'adhésion de la commune de Saicourt – dont fait partie le site de Bellelay – va aussi lancer l'implication du Parc dans le groupe de travail au sujet de l'avenir de ce site d'importance (les activités de santé mentales ayant quitté les lieux en juin 2022, le site est à présent sans activité définie, à l'exception notoire des activités culturelles développées à l'abbatiale). Le mandat de développement est confié par le canton de Berne à l'association de communes Jura bernois.Bienne. Le Parc est impliqué par exemple avec l'organisation d'une partie du Congrès suisse du paysage sur ce site prestigieux (voir projet E2 « Universités et Hautes écoles »).

Suite aux démarches de mise en place d'une gestion du stationnement aux Prés-d'Orvin, d'autres sites (Bugnenets-Savagnières, Mont-Crosin, etc.), développent des réflexions pour améliorer la gestion de l'accueil et mettre en place un stationnement payant. Ils sollicitent les conseils du Parc sur ces questions spécifiques.

Par ailleurs notons que les projets paysagers du Parc (voir projet B3 « Paysage et patrimoine rural ») sont particulièrement attentifs à la qualité paysagère des sites touristiques. Des propositions seront faites – hors de cette présente convention – pour améliorer des cheminements, tout particulièrement sur le site IFP « Chasseral ». L'accès aux crêtes se fait toujours depuis les localités. La qualité paysagère et patrimoniale de ces zones bâties est donc déterminante pour l'attractivité touristique puisqu'elle donne une première impression de la région. Les projets B1, B2 et B4 y contribuent.

Gestion des visiteurs

La nécessité de canaliser les activités de loisirs est une préoccupation de longue date au Parc Chasseral. Elle a d'abord été traitée par la canalisation sur différents itinéraires d'activités de loisirs. La pandémie de Covid-19 lui a donné un coup d'accélérateur : augmentation forte des fréquentations qui se confirme depuis avec l'arrivée également de personnes peu habituées aux comportements dans les espace agricoles, forestier et de nature.

Mesures de gestion par suite de la pandémie

Le Parc a ainsi mis en place (en accord avec les autorités concernées et sur financement hors de cette convention-programme) :

- Une fermeture hivernale des routes aux Prés-d'Orvin.
- Une signalétique pour repositionner au centre du village le stationnement pour l'accès à la Combe Grède à Villeret.
- Une « ranger » aux Prés-d'Orvin dès l'été 2020.
- Une signalétique sur les bons comportements à adopter (bâches et cartes postales de sensibilisation pour l'été et pour l'hiver).

Ces mesures devraient être reconduites encore quelques années afin de pouvoir en mesurer l'impact sur le long terme.

District franc fédéral de la Combe Grède

La mise en place d'un balisage des fuseaux guidant la pratique du ski de randonnée ou de la raquette sur les itinéraires autorisés a pu être réalisée après concertation entre

C. Territoire & Transition

Une économie durable pour tous

le garde-faune, gestionnaire du district franc fédéral, le club alpin et les ski-clubs. Elle devrait se poursuivre les prochaines années et son impact sera évalué.

Enquête sur le flanc sud du Chasseral

Dans le cadre du projet mené avec la Wyss Academy dans le canton de Berne, une enquête sur la compréhension et le respect des règles de la zone de tranquillité établie sur le flanc sud du Chasseral a été menée durant le court hiver 2022-2023. Les résultats sont encore en traitement au moment de cette rédaction, mais cette étude nourrira les réflexions sur l'impact des mesures de gestion des visiteurs les prochaines années.

Cadre pour les rangers

Suite aux expériences menées dans trois parcs présents sur le canton de Berne, un concept de « ranger » cantonal a pu être élaboré en 2023 en vue d'organiser et d'obtenir des soutiens financiers selon les zones et objets de protection concernées pour les conventions-programme à venir.

Autres activités de gestion des visiteurs

Le Parc poursuivra d'autres activités en matière de gestion des visiteurs. Parmi elles :

- Participation active à l'élaboration du plan directeur VTT pour le Jura bernois et pour l'études des Pôles et réseaux touristiques d'importance régionale pour le Jura bernois.
- Appui à l'Association des Réseaux équestres de Chasseral et Jura Bernois (AREC-JB) pour son extension et balisage avec le PDR « Marguerite ».
- Poursuite de la validation par les services cantonaux des sorties guidées proposées par les guides et dont le Parc fait la promotion.
- Formation des guides, notamment sur les impacts en matière de dérangement de la nature et des règles de gestion.

Notons enfin que le Parc pilote ses réflexions sur les potentiels conflits des activités humaines par rapport à la nature avec sa propre carte interne des zones de sensibilité. Cet outil interne cumule les planifications existantes et les connaissances propres à l'équipe du Parc. Elle n'est pas contraignante mais établit une connaissance fine des enjeux dans les divers projets et facilite la prise de décision.

Mobilités douces pour les loisirs et le tourisme

Les itinéraires de mobilité douce (randonnée pédestre, itinéraires vélo et VTT, itinéraires équestres, itinéraires raquettes et de ski de randonnée, ski de fonds, etc.) constituent sur le territoire du Parc l'infrastructure de base pour les activités touristiques. Le bon choix du tracé est un point important et complémentaire à la gestion des visiteurs.

Le Parc a assuré par le passé les premières mises en place de boucles VTT ou de réseau équestre avec notamment l'appui à la création de l'association « Réseau équestre de Chasseral ». Le Parc a pris de telles initiatives parce que personne ne s'en occupait.

En 2023, la situation s'est améliorée :

VTT

Sur Berne : L'association Jura bernois.Bienne a un mis en place un plan directeur sur le Jura bernois. Le Parc y a participé. La pratique du VTT est à présent reconnue par le canton de Berne, ce qui en facilite la planification.

Sur Neuchâtel : L'association Neuchâtel VTT assure cette tâche depuis quelques années. Des concertations se tiennent sur des points de discussions quand cela est nécessaire.

Réseaux équestres

Sur Berne : Le réseau équestre Chasseral s'est étoffé sur le restant du Jura bernois. Cet élargissement provient du soutien du Projet de développement régional dans l'agriculture « Marguerite ». Ceci a permis d'officialiser les itinéraires et de les baliser. L'association du Réseau équestre de Chasseral bénéficie ainsi d'un nouveau dynamisme. Le Parc intervient comme partenaire-conseil lorsqu'il est sollicité.

Sur Neuchâtel : L'association Réseau équestre Neuchâtel (AREN), née en 2009, assure la gestion du réseau équestre sur le canton. Des concertations ont lieu entre AREN et AREC avec le Parc comme intermédiaire.

Randonnée pédestre

Le Parc a tissé de longue date une bonne collaboration avec Berne Rando et Neuchâtel Rando : réflexion commune sur des tracés ou changements de tracé, chantiers d'entretien de chemins, améliorations du balisage, réalisation conjointe des cartes d'orientation, etc.

SuisseMobile

Cette structure de développement de la mobilité douce, surtout de loisirs, organise chaque année une rencontre pour traiter des différents points : amélioration des itinéraires, promotion. Le Parc participe à ces séances.

La saison d'hiver possède ses propres caractéristiques avec la mise en place d'itinéraires pour les loisirs hivernaux. De gros efforts sont menés pour mieux structurer l'offre et les informations, limiter les conflits, etc. Le réchauffement climatique apporte une pratique plus aléatoire et restreinte dans la durée. Le traitement va donc répondre à des activités de pics.

Chantiers nature pour adulte (Corporate Volunteering)

Les chantiers nature de Corporate Volunteering ont démarré en 2015. Ils consistent en des entretiens de pâturages boisés, des actions en faveur de la biodiversité (murgiers, revitalisation de haies), des entretiens de chemins pédestres. Leur durée va de la demi-journée à une intervention longue de plusieurs jours de suite. En fonction de cette durée, le Parc propose des activités de découverte de la région supplémentaires.

Fréquentation

Un groupe a participé en 2020, 6 en 2021 et 4 en 2022. Cinq de ces 11 groupes sont intervenus dans le cadre du concept national de Corporate Volunteering mis en place par le Réseau des parcs suisses.

Perspectives

La réalisation des chantiers de Corporate Volunteering » va se poursuivre. Le défi sera de trouver plus de chantiers potentiels répondant aux intérêts des acteurs locaux. La demande est en effet supérieure à l'offre.

Autres chantiers réalisés par des groupes adultes

C. Territoire & Transition

Une économie durable pour tous

Le Parc propose dans tous ses projets la réalisation d'interventions de terrain à des groupes régionaux motivés : apprentis chasseurs, groupe citoyens, naturalistes, associations locales. Ce type de chantiers de groupe est directement traité dans les projets spécifiques.

On notera également que des interventions de terrain sont régulièrement menées par des civilistes, des chômeurs ou des requérants. Dans ce cas la gestion des groupes est pilotée par des structures partenaires spécialisées. Ce type d'intervention fait partie des projets spécifiques.

Les interventions de terrain pour des enfants et adolescents sont traitées sous le projet D2 « Animations pour enfants ».

Offres touristiques

Le Parc a travaillé depuis plusieurs années sur le développement d'offres touristiques. On retiendra en particulier les offres suivantes développées durant la dernière convention-programme :

- L'offre de découverte patrimoniale « Où est Monsieur Langel ? ».
- L'offre Savurando (ex-FoodTrail) qui propose une découverte régionale sur la base des produits du terroir.
- La Route Verte, itinéraire cycliste traversant six parcs de l'Arc jurassien.

Les deux dernières offres sont bien reprises par les organisations touristiques qui en assurent la promotion et la vente. C'est la clé indispensable pour qu'une offre se maintienne et rencontre un certain succès. Ainsi l'offre « Où est Monsieur Langel ? » n'a pas été maintenue, l'effort de promotion et de réalisation étant disproportionnée par rapport à la fréquentation et sa reprise n'intéressant aucune structure tierce. L'Office du tourisme du Jura bernois partage ce regard sur les offres et travaille davantage aujourd'hui en conseil auprès de prestataires avec la structure « TalentsLAB » qu'au développement d'offres portées par des institutions. Une démarche que le Parc va reprendre dans le conseil aux prestataires touristiques pour le développement d'offres durables.

Promotion touristique

Marketing

Le Parc assure le marketing de ces offres et du Parc en général par des partenariats avec Jura bernois Tourisme, qui fait le relais avec la destination Jura & Trois Lacs (J3L), et avec le Réseau des parcs suisses, entre autres, en participant à certaines campagnes de Suisse Tourisme et d'autres partenaires nationaux (Hello Family Club, Eurotrek, etc.).

Le constat a été fait que cette promotion pouvait se renforcer avec un rapprochement avec les offices de tourisme, voire la mise en place d'un poste partagé avec ces dernières à cet effet.

Brochure annuelle

La brochure « Le Parc Chasseral à vivre et à découvrir » est éditée annuellement à 12'000 exemplaires. Elle rassemble toutes les offres touristiques, culturelles et d'éducation en vue d'un développement durable organisées par le Parc. Elle propose

aussi une information plus générale sur la région (carte, produits labélisés, métairies participant aux « Assiettes Chasseral », transports publics, choix d'itinéraires et de lieux à visiter dans les environs (voir D4 « Communication »).

EFFETS SPÉCIFIQUES ATTENDUS POUR 2025-2028

Contribuer à la mise en place de l'infrastructure et des conditions favorisant la durabilité dans les activités de loisirs et de tourisme.

Favoriser les partenariats avec des prestataires partageant les valeurs du Parc et du tourisme durable.

PRESTATIONS 2025-2028

Indicateurs opérationnels

C3.01 Gestion des visiteurs

Le Parc finance l'activité de ranger aux Prés-d'Orvin ou au Chasseral selon les principes validés par le canton de Berne

*C3.1 annuel :
Financement de ranger
sur sites sensibles*

Le Parc informe les visiteurs aux bons comportements à adopter en se référant aux campagnes nationales telles que « Respecter c'est protéger » et « Sur l'eau avec respect ». Le Parc adapte les éléments visuels à ses réalités. Des bâches ou panneaux saisonniers sont posés aux endroits fréquentés et sensibles.

*C3.2 annuel : Pose
d'une douzaine de
panneaux ou bâches
de sensibilisation sur lieux
sensibles*

Le Parc met en place, en coordination avec les gestionnaires des sites sensibles (District franc, zones de tranquillité), des dispositifs physiques pour guider et canaliser visiteurs et sportifs (balisage, poutres au sol, abattage d'arbres). Il travaille avec les structures locales concernées par ce thème (clubs alpin, ski clubs, sociétés de développement, communes, etc.).

*C3.3 annuel :
Préparation ou mise en
place d'un dispositif de
guidage des visiteurs
dans un site sensible*

C3.02 Attractivité, accès et qualité des sites touristiques

Conseils aux acteurs locaux (communes, associations) pour améliorer les accès à La Vue-des-Alpes et au Chasseral de manière respectueuse de l'environnement (ex. gestion du stationnement aux Prés-d'Orvin et au sommet du Chasseral, accès en transports publics).

*C3.4 annuel : Le Parc
participe activement à
au moins 6 séances avec
des partenaires externes*

Conseil et participation au groupe de travail pour la réorientation touristique du site de La Vue-des-Alpes.

*C3.5 annuel : La part
modale des transports
publics augmente pour
l'accès au Chasseral*

Le Parc intègre dans ses réflexions les nouveaux sites d'importance (Bellelay par exemple) mais aussi les points de vente directe des produits du terroir. Les autres projets développés par le Parc apportent des éléments de

*C3.6 annuel : Les
conseils du Parc
facilitent le
développement*

réponse sur tous ces points au niveau de la qualité paysagère des villages, des abords de ferme, et de la qualité architecturale des nouveaux points de vente. *touristique durable de deux sites*

C3.03 Corporate Volunteering (Chantiers nature pour adultes)

Proposition de réalisation d'au moins 4 chantiers nature pour entreprises ou adultes (Corporate Volunteering)

C3.7 annuel : Au moins 4 chantiers de Corporate Volunteering par an

Le Parc va développer des partenariats avec des structures spécialisées pour les chantiers-nature, se concentrer sur l'identification des besoins, la mise en relation avec les propriétaires et la sensibilisation aux enjeux régionaux auprès des participants.

C3.8 annuel : Au moins un partenariat avec une structure tierce pour la réalisation de chantier nature

C3.04 Coordination avec les organisations de développement et de promotion touristique

Délégation de la gestion et promotion des offres développées par le Parc (ex. Savurando) à Jura bernois tourisme, Tourisme neuchâtelois et Tourisme Bienne-Seeland.

C3.9 2027 : La promotion touristique est assurée grâce à la coordination avec les offices de tourisme

Appui et conseil à la mise en œuvre des projets, d'agritourisme piloté par la Fondation rurale Interjurassienne, en particulier sur le territoire du Parc (réseau équestre, Jubénales, etc.).

Coordination et conseil avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet de politique régionale « Ecotourisme sur le massif de Chasseral ».

Indicateurs pour la convention-programme

Indicateurs globaux

C3.a 2028 : Des propositions concrètes pour améliorer la durabilité d'au moins deux sites touristiques d'importance sont soumises aux organes de décision compétents.

C3.b annuel : Les mesures de gestion des visiteurs sont mises en place sur au moins deux sites touristiques.

ORGANISATION DU PROJET

Direction du projet

C. Territoire & Transition

Une économie durable pour tous

- Saralina Thiévent, responsable du pôle « Territoire et transition », 10% d'équivalent plein temps (EPT)
- Cyril Gros, responsable de projets « Territoire et transition », 10%
- Nadia Sylvant, responsable de projets « Territoire et transition », 35%
- Isaline Mercerat, responsable de projets de gestion des visiteurs, 15%
- Sarah Uldry, responsable du Corporate Volunteering, 5%

Au total, le projet C3 « Tourisme durable » mobilise l'équivalent de 0.75 personne.

Partenaires

- Jura bernois Tourisme, Tourisme neuchâtelois et Tourisme Bienne-Seeland
- Destination Jura & Trois-Lacs
- Réseau des parcs suisses (Innotour, marketing et chantier pour entreprises)
- Evologia
- Prestataires de services (restaurateurs, métairies, agritourisme, fromageries, hôtels, transporteurs, guides, etc.)
- Association suisse des accompagnateurs en montagne
- Association Suisse des Guides-Interprètes du Patrimoine
- Mémoires d'Ici
- Conférence mennonite suisse
- Centre interrégional de perfectionnement
- Associations locales de gestion d'infrastructures touristiques (pistes de ski de fond, sociétés de téléskis, associations équestres, sociétés d'embellissement, etc.)
- Communes et propriétaires
- BeJu Tourisme rural (et aussi mobilités)
- Berne Rando et Neuchâtel Rando
- SuisseMobile
- Association équestre Chasseral (AREC)
- Association équestre Neuchâtel (AREN)
- Parcs de l'Arc jurassien (Jura vaudois, Doubs, Thal, Jura argovien, Schaffhouse)
- Espace Val-de-Ruz
- Pro Evologia
- Fondation Rurale Interjurassienne et Association Marguerite
- Offices cantonaux concernés par les activités déployées
- Association Parking les Prés-d'Orvin (APO)
- Fondation Grand Chasseral
- Associations des PDR Val-de-Ruz et Jura bernois « Produire et manger local »
- Wyss Academy

Intégration dans des outils / processus de planification plus larges

- Masterplan Jura & Trois-Lacs
- Accord de positionnement stratégique de la région Val-de-Ruz (notamment développement touristique de La Vue-des-Alpes)
- Stratégie économique 2030 du Jura bernois de la Chambre d'économie publique
- Projets PDR Marguerite pour la promotion de l'agritourisme
- PDR Val-de-Ruz et PDR du Jura bernois
- Définition du tourisme durable de l'Organisation mondiale du tourisme
- Bases légales, notamment celles de l'aménagement du territoire (cantonale et communale) et de la protection de la nature

- « Le paysage, une opportunité », Chantal Cartier, Jürg Schmid, sur mandat de l'OFEV, 2021

CALENDRIER

Année de réalisation des prestations

2025	2026	2027	2028

Les prestations sont réalisées en continu

BUDGET ET FINANCEMENT

	2025	2026	2027	2028	Total
DEPENSES	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
C3.01 Gestion des visiteurs	55'000	55'000	55'000	55'000	220'000
C3.02 Attractivité, accès et qualité des sites tourist	45'000	45'000	45'000	45'000	180'000
C3.03 Corporate Volunteering	15'000	15'000	15'000	15'000	60'000
C3.04 Coordination avec les organisations touristic	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
RESSOURCES FINANCIERES + CONTRIBUTIONS MATERIELLES	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
RESSOURCES FINANCIERES	125'000 100%	125'000 100%	125'000 100%	125'000 100%	500'000 100%
Confédération « parcs »	60'000 48%	60'000 48%	60'000 48%	60'000 48%	240'000 48%
Confédération « autres »	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «parcs»	30'000 24%	30'000 24%	30'000 24%	30'000 24%	120'000 24%
Canton BE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton NE "parcs"	10'000 8%	10'000 8%	10'000 8%	10'000 8%	40'000 8%
Cantons NE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Parc "contribution financière"	25'000 20%	25'000 20%	25'000 20%	25'000 20%	100'000 20%
Communes et membres	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
Soutiens affectés sur projet		0	0	0	0
Soutiens affectés sur projet à trouver	13'000	13'000	13'000	13'000	52'000
Financement par les bénéficiaires sûres	0	0	0	0	0
Financement par les bénéficiaires à trouver	0	0	0	0	0
ventes, recettes, dédommagement sûres	0	0	0	0	0
ventes, recettes, dédommagement à trouver	2'000	2'000	2'000	2'000	8'000
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Prestations offertes par le Parc		0%		0%	0
Prestations offertes par des tiers		0		0	0